

JAZ

JARVILLE-LA-MALGRANGE DE A À Z

n°02/AVR. 2021

Projet de Ville
Inventer Demain Jarville

www.jarville-la-malgrange.fr

ENTRETIEN

Retrouver les jours heureux

Pour le premier budget du mandat, notre Ville est confrontée à une situation inédite liée à la Covid-19 et au dégât des eaux à l'Hôtel de Ville. Avec un plan d'urgence et une réorganisation des services, elle accompagne les plus fragiles, pare aux difficultés, tout en préparant l'avenir.

Décryptage avec Vincent MATHERON, Maire, et Daniel GIACOMETTI, Adjoint aux Finances et aux Ressources Humaines.

Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire sur les finances de la Commune ?

Vincent MATHERON :

Entre baisse des recettes et dépenses nouvelles, les équilibres financiers, déjà fragiles, sont fortement bousculés avec une dégradation du niveau de l'épargne. Pour autant, nous tenons le cap : protéger nos familles et les agents territoriaux, venir en aide aux personnes âgées et aux plus fragiles, soutenir les associations et le commerce local, soutenir la campagne de vaccination en maintenant LE KIOSQUE comme centre de proximité avec des moyens humains, matériels et financiers dédiés. Ces priorités ont imposé des choix politiques et budgétaires mais ne remettent en cause ni le niveau, ni la qualité des services publics.

Daniel GIACOMETTI

Sans la crise sanitaire, sans le sinistre survenu à l'Hôtel de Ville, les dépenses de fonctionnement diminuent globalement de près de 3,5%. Cet effort est nécessaire pour assainir les comptes de la Commune, retrouver les marges de manœuvre et investir pour l'avenir. Ces dépenses continueront donc à être maîtrisées, tout en recherchant les pistes de mutualisation audacieuses, les partenariats financiers innovants pour chacun de nos projets, la mobilisation des ressources nouvelles... Ces engagements sont conformes à notre Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) et doivent maintenant se concrétiser.

Faut-il craindre une hausse de la fiscalité ?

Daniel GIACOMETTI

Le budget 2021 tient compte à la fois d'un contexte budgétaire contraint, d'un héritage financier lourd avec un taux d'endettement devenu important en quelques années (+46% d'endettement entre 2014 et 2020) mais respecte notre double engagement : la maîtrise des dépenses et la non-augmentation des taux des impôts locaux.

Dans ce contexte de crise, pourquoi maintenir un haut niveau d'investissement ?

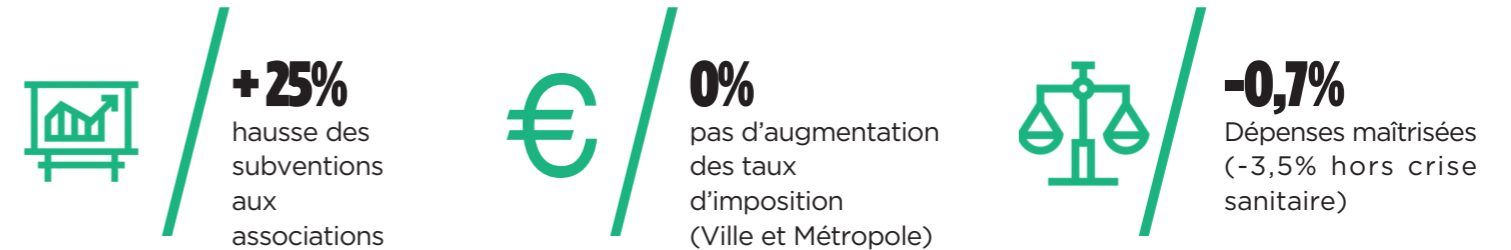
Vincent MATHERON

Parce que l'avenir se construit dès aujourd'hui ! Au-delà de mesures fortes déjà inscrites au budget (gratuité des fournitures scolaires, bons d'achat Seniors, actions de soutien aux familles et aux personnes âgées, aides aux loisirs et aux vacances, soutien aux associations, conseil coopératif, Festiv'Été et manifestations communales, plan de nettoyage de la voirie et des espaces publics, stratégie territoriale de sécurité, de prévention de la délinquance et de lutte contre les incivilités...), nous devons - en dépit des incertitudes sanitaires qui pèsent encore sur nous - nous projeter et investir pour préparer l'avenir.

Penser la Ville de demain, imaginer des solutions innovantes, engager les transitions attendues, tout comme soutenir la reprise de l'activité économique portent une exigence, celle de reconstruire l'espoir et retisser les liens de confiance en des « Jours heureux » à venir. Ce budget est un budget tourné vers l'avenir.

Nos principales actions...

- Gratuité des fournitures scolaires
 - Bons d'achat seniors
- Actions de soutien en faveur des personnes âgées
- Aides aux loisirs et aux vacances
- Festiv'été et animations communales
 - Programme de manifestations culturelles et sportives
 - Conseil coopératif
- Plan de nettoyage de la voirie et des espaces publics
- Stratégie territoriale de sécurité, de prévention de la délinquance et de lutte contre les incivilités



“ Nous devons aujourd’hui nous projeter et investir pour préparer l’avenir ”

Vincent MATHERON, Maire



4 / La Fabrik

Imaginer dès aujourd'hui la Ville de demain

8 / Budget

Le budget 2021, débattu et adopté

10 / La ville des compétences

Refonte complète de l'organisation des services municipaux

12 / Mobilités...

Dossier complet sur les nouvelles manières de se déplacer dans la Métropole du Grand Nancy / Crit'air / La ville du 1/4 d'heure / Tous en selle !

Jarville de A à Z n°02 / avril 2021

Directeur de la publication : Vincent Matheron
 Rédaction : Ville de Jarville-la-Malgrange / Direction de la Promotion du Territoire
 Photographies : Ville de Jarville-la-Malgrange / Direction de la Promotion du Territoire
 Création graphique, mise en page et infographies : anagram-ny / Impression : Digit'Offset Marly
 Tirage : 5 000 exemplaires
 Imprimé sur papier 100% recyclé sans blanchiment ni traitement chimique
 Couverture : Atelier Jacqueline Osty et associés, Joyland.



Retrouvez toute l'actualité de la Commune sur www.jarville-la-malgrange.fr

La Fabrik du Projet de Ville

Imaginer dès aujourd'hui la Ville de demain.
Construire les solutions d'avenir.
Engager les transitions démocratiques,
écologiques, économiques, sociales
et culturelles... Ça vous tente ?
La Ville de Jarville-la-Malgrange lance
La Fabrik du Projet, une série d'ateliers
participatifs ouverts à toutes et à tous.
On vous dit tout sur ce programme,
ses ambitions et comment y participer !

Dix ans ! Jarville-la-Malgrange se donne une décennie pour se trouver un nouveau souffle, changer de visage, devenir attractive et solidaire, durable et résiliente, apprenante et entreprenante, audacieuse et innovante, etc.

La "Fabrik" du Projet c'est co-construire "la Ville des Proximités" (ou "la Ville du ¼ d'heure"), c'est-à-dire la Ville à la taille humaine où on habite et où on vit, où on apprend et où on travaille, où on partage et où on se construit, où on se soigne et où on se détend, où on se cultive et où on se divertit, se restaure...

La "Fabrik" du Projet c'est échanger et partager collectivement ses réflexions et propositions, son inspiration et

imagination, ses expériences et innovations.

Pour ce faire, la Ville de Jarville-la-Malgrange souhaite :

- lancer un diagnostic global (analyse des besoins sociaux, marches exploratoires, enquête de circulation et stationnement, études de satisfaction, etc.), en étudiant et partager les résultats avec vous ;

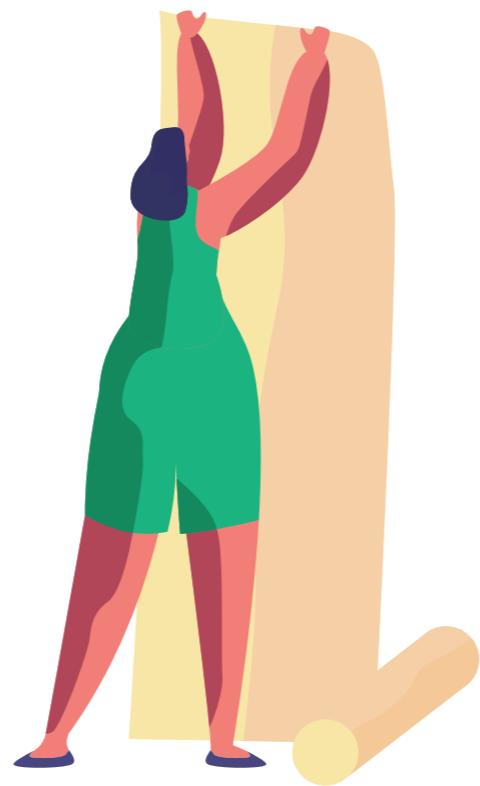
- vous consulter, ainsi que les acteurs économiques et associatifs, les partenaires institutionnels pour analyser les problématiques, mettre en commun les idées et définir ensemble les priorités ;

- commencer les premiers chantiers.

Six thèmes...

pour phosphorer et inventer Demain Jarville :

- L'éveil citoyen, artistique, culturel et sportif
- L'accompagnement de tous les âges de la vie
- Le Cœur de Ville et les quartiers innovants
- Le plan École Nouvelle Génération
- La Ville des transitions urbaines
- La modernisation et la performance des services publics



1

INSPIRATION

ÉCOUTE ATTENTIVE

Les impressions partagées.
 Les interrogations pour une Ville nouvelle.

Marches exploratoires
Enquêtes de sens
Analyse des besoins sociaux
Études de satisfaction

2 IMAGINATION

CO-CONSTRUCTION

L'incubation créative.
 L'inclusion pour une Ville accueillante.

Ateliers participatifs
Le square des idées
Les Balades urbaines
Les après-midis créatifs
Les échanges expresso
 ...

3 INNOVATION

MISE EN ŒUVRE

Les intentions bienveillantes.
 Les imbrications pour une Ville audacieuse.

Communication
Financements originaux
Partenariats innovants
Calendrier d'actions

4

ITÉRATION

ÉVALUATION

L'intelligence des actions.
 Les impulsions pour une Ville entreprenante.

Espaces de réflexions
Soirées débat
 ...

La "F@brik"

participez via notre site Internet



LES RENDEZ-VOUS DE LA FABRIK



Facebook Live "La F@brik"

RENDEZ-VOUS MERCREDI 21 AVRIL 2021 À 18H
en direct de notre page Facebook !

CRÉER UN PARC MUNICIPAL URBAIN
DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE
SAMEDI 22 MAI 2021
DE 10H À 18H
Parvis de l'Hôtel de ville

CRÉER UN PÔLE MULTIMODAL
SAMEDI 29 MAI 2021
DE 10H À 18H
Gare

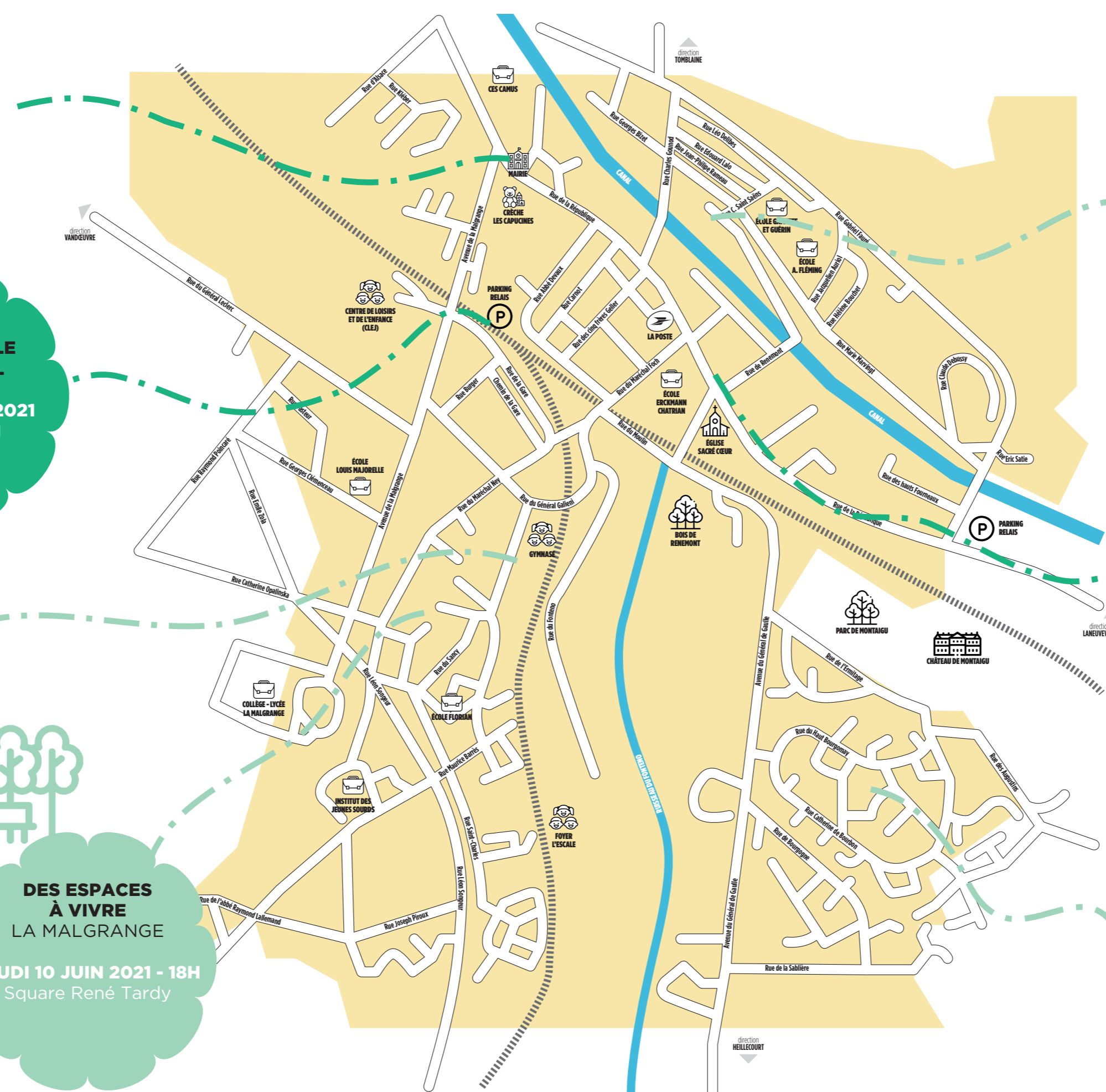
DES ESPACES À VIVRE
LE SANCY
MERCREDI 16 JUN 2021 - 18H
Parking du Gymnase Ferry

DES ESPACES À VIVRE
LA MALGRANGE
JEUDI 10 JUN 2021 - 18H
Square René Tardy

DES ESPACES À VIVRE
LA CALIFORNIE
MERCREDI 9 JUN 2021
18H
Mail central

CRÉER UN QUARTIER CULTUREL CRÉATIF
MERCREDI 26 MAI 2021
DE 10H À 18H
Parvis du kiosque

DES ESPACES À VIVRE
MONTAIGU
JEUDI 17 JUN 2021
À 18H
Allée des 4 rangées d'arbres



Budget 2021

Le budget 2021, débattu et adopté en séance du Conseil municipal du 30 mars dernier, se veut à la fois ambitieux et responsable.

Ambitieux parce qu'il porte les exigences dans un cadre budgétaire contraint (conséquences de la baisse des dotations de fonctionnement et de la réforme de la fiscalité locale) d'amortir le choc de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, de parer aux coûts induits par le dégât des eaux survenu à l'Hôtel de Ville en début d'année, de corriger un héritage financier lourd et remédier ainsi à la dégradation des équilibres budgétaires.

Ambitieux aussi parce qu'il traduit les premiers engagements du mandat en matière de politiques publiques et de services de proximité pour accompagner tous les âges de la vie, de la petite-enfance aux personnes âgées, pour soutenir les familles et répondre aux épreuves vécues par les plus vulnérables, pour soutenir le commerce local, les associations, les clubs sportifs et les acteurs culturels...

Ambitieux enfin parce qu'il dessine un plan pluriannuel d'investissements (PPI) qui ouvre les perspectives quant à l'aménagement du Quartier de l'Écluse, à la redéfinition de l'îlot Foch-Renémont en quartier culturel créatif, à la création de la Cité des Métiers d'Art, au lancement du Plan Écoles Nouvelle Génération, à l'implantation de parcs urbains et d'ilots de fraîcheur, à la désimperméabilisation des cours d'école et des espaces publics, à l'optimisation du plan de circulation et de stationnement, etc.

Ambitieux, le budget 2021 n'en est pas moins **responsable** et parfaitement équilibré. Il s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion rigoureuse des deniers publics pour assainir les comptes de la Commune et dégager les marges de manœuvre nécessaires pour transformer durablement notre Ville. Cette gestion s'engage avec la mise en œuvre de la stratégie financière pluriannuelle débattue lors Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du 23 février 2021.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est essentielle. Elle permettra à nouveau de conserver un autofinancement élevé tandis que l'obtention des subventions obtenues auprès des différents partenaires institutionnels (Métropole, Département, Région, État, Europe, etc.) diminuera notre besoin d'emprunt, nécessaire au financement des investissements. Le recours à l'emprunt sera mesuré et l'endettement restera raisonnable.



“Un budget 2021 ambitieux et responsable”

Daniel GIACOMETTI,
Adjoint aux Finances et aux Ressources Humaines

Le plan pluriannuel d'investissement en chiffres

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) traduit la volonté forte d'investir sur notre territoire. Il arrête la stratégie financière du mandat, redéfinit l'organisation des services et planifie les moyens à déployer pour réaliser ce programme d'investissement. Parce qu'il engage les transitions (démocratiques, économiques, sociales, environnementales, culturelles, etc.) attendues, “la Fabrik” du Projet est l'occasion inédite de construire ensemble une vision partagée, de se donner un cap pour la décennie à venir.

Document de référence, le plan pluriannuel d'investissement (2021-2032) dessinera les métamorphoses imaginées ensemble pour inviter la Ville des Proximités et la Ville des Compétences.



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

55 000 €

Caméras de vidéo-protection,
Dotation d'équipements divers



MOBILITÉS

1 740 000 €

Voie verte du Fonteno, Pôle multimodal et Atelier Vélo participatif, Plan de circulation et de stationnement



QUARTIER DE L'ÉCLUSE

120 000 €



CITÉ DES MÉTIERS D'ART

150 000 €



ÉTUDE URBAINE ET CONCERTATION PUBLIQUE

Démolition des immeubles 74 et 76 rue de la République, Implantation d'ilots de fraîcheur et aménagement des espaces publics



ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

1 929 000 €

Ludothèque
Ateliers d'inclusion numérique
Restaurants scolaires et cuisine centrale



QUARTIER CULTUREL CRÉATIF

455 000 €

Réfection de la toiture de l'Atelier
Étude d'aménagement de l'îlot Foch - Renémont



PLAN ÉCOLES NOUVELLE GÉNÉRATION

1 200 000 €

Socle numérique à l'école
Désimperméabilisation des cours d'école

La ville des compétences

Pour plus d'efficacité et d'efficience, la Municipalité de Jarville-la-Malgrange a décidé d'enclencher une refonte complète de l'organisation des services municipaux. Ce chantier d'envergure a été confié par Vincent MATHERON, Maire, à Joachim NADJEM, Directeur Général des Services, nommé le 1^{er} février 2021.

Dorénavant, les différentes compétences du personnel communal se répartissent, selon les domaines d'action, entre les sept directions opérationnelles créées et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Cette réorganisation des services s'inscrit dans une démarche globale de modernisation de l'administration municipale. Travailler en mode coopératif et en ressources partagées, mutualiser les savoir-faire, les moyens humains et matériels, créer des connexions et synergies, faciliter la communication... sont autant de leviers mus en objectifs pour vous offrir un service public de qualité, adapté et sans cesse amélioré.

La mise en place de cette organisation a d'ores-et-déjà débuté et se poursuit de manière progressive avec l'adaptation des emplois et les mobilités internes favorisant notamment l'évolution de carrière des agents territoriaux.

Veiller à la bonne marche de ce chantier est l'une des missions majeures de la nouvelle équipe de direction. Installée aux côtés du Directeur Général des Services celle-ci compte cinq directrices et trois directeurs.

Direction Générale des Services
Joachim NADJEM
Directeur Général des Services



“Des agents à votre écoute et à votre service”

LA VILLE DE JARVILLE-LA-MALGRANGE, C'EST UNE ÉQUIPE PLURIELLE :



138 agents territoriaux
+ de 40 métiers qui travaillent en coopération, qui développent des spécialités et compétences transversales, qui apportent leur expertise au service des politiques publiques, des habitants, du territoire

Pour nous contacter :
Hôtel de Ville
Espace Communal Foch
21, rue Foch
03 83 15 84 00
contact@jarville-la-malgrange.fr



Direction des Assemblées
Virginie BRUNGARD
Responsable du Protocole
Conseil Municipal, Bureau Municipal
Commissions Municipales, Transmission des actes au contrôle de légalité, Suivi de l'affichage légal (actes administratifs), Agenda du Maire, Affaires réservées du Maire, Cérémonies officielles, Courrier, Plan de classement, Archives légales.



Office Municipal de la Sécurité, Tranquillité et Salubrité
Yannick VINCENT
Chef de la Police Municipale
Police municipale, Surveillance de la voie publique, Bon ordre et sécurité, Tranquillité et salubrité publique, Occupation du domaine public, Brigade verte, Médiation, Plan Communal de Sauvegarde.



Direction du Management des Transitions
Stéphane DEGEILH
Coordinateur Politique de la Ville
Urbanisme opérationnel, Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat et des Déplacements (PLUiHD), Protection de l'environnement, Gestion Urbaine de Proximité, Contrat de Ville et Politique de la Ville, Transition écologique et écologie paysagère, Serres municipales



Centre Communal d'Action Sociale
Josiane JOURDAIN
Action sociale, Santé et handicap, Seniors, Programme de réussite éducative.



Direction de la Promotion du Territoire
Gilbert COURROY
Responsable du Marketing territorial
Identité visuelle, Communication institutionnelle, Espaces de co-working et tiers-lieux collaboratifs, Cité des Métiers d'Art, Programmation culturelle, Manifestations communales, Grands événements sportifs et culturels, Vie associative.



Direction de la Citoyenneté
Martine COLLET
Cheffe d'État Civil
Accueil physique et téléphonique, Naissances, Mariages, PACS, Titres d'identité, Recensement militaire et de la population, Droit des étrangers, Élections, Cimetière.



Direction des Solidarités et des Familles
Sophie JALLAIS
Coordinatrice Enfance-Parentalité
Enfance et vie scolaire (affaires scolaires, ATSEM, etc.) Restauration scolaire, préscolaire, Structure multi-accueil "LES CAPUCINES", Ludothèque "LE HÉRISSEON", Centre de loisirs de l'enfance, Santé et prévention, Contrat local de santé.



Direction des Ressources et des Moyens
Joëlle GEOFFROY MARCHAL
Responsable de l'Évaluation des politiques publiques
Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et compétences, Ligne directrice de gestion, Plan annuel de formation, Santé et sécurité au travail, Plan de continuité de l'activité, Dialogue social, Budget et finances locales, Contrôle de gestion, Programme pluriannuel d'investissements, Achat public et Marché public Reprographie, téléphonie et informatique, Inventaire matériel et non comptable, Entretien et fonctionnement des bâtiments, Gardiennage, Gestion des salles et gymnases Planification et coordination des travaux, Centre Technique Municipal



UN NOUVEAU PLAN DE MOBILITÉS...

Vers de nouvelles manières de se déplacer dans la Métropole du Grand Nancy.

Le 11 février 2021, les élus du Conseil métropolitain ont adopté une délibération qui jette les bases d'un nouveau réseau de transports à l'échelle de la Métropole et du bassin de vie. C'est un plan de développement ambitieux de toutes les mobilités qui est proposé, du vélo à la piétonisation en passant par le stationnement.

Ces transformations indispensables, à l'heure d'une transition écologique engagée, s'effectueront dans un cadre financièrement tenable, un calendrier réaliste,

en responsabilité et en transparence. Il a été décidé de surseoir aux travaux d'un tram ferré sur la ligne 1, qui ne pourront être engagés durant le mandat 2020-2026.

Tous les acteurs du territoire sont invités à se joindre aux travaux collectifs pour définir ce nouveau réseau, ces derniers devant déboucher à l'automne 2021 sur une délibération qui sera soumise au vote des élus du Grand Nancy.

LES DATES À RETENIR

1^{ER} SEMESTRE 2021
Études de faisabilité

PRINTEMPS / ÉTÉ 2021
Assises de la Mobilité

SEPTEMBRE 2021
Adoption du nouveau plan des mobilités par le Conseil métropolitain

FIN 2021-2026
Mise en œuvre du plan métropolitain des mobilités (P2M)

EN CHIFFRES

450 000
HABITANTS CONCERNÉS

par le nouveau plan de mobilités
(à l'échelle du bassin du vie)



0 €

Gratuité des transports le week-end pour tous

+ 20 KM
DE COULOIRS RÉSERVÉS

1 PLAN
PIÉTON AMBITIEUX

1 NOUVELLE OFFRE
DE STATIONNEMENT



200 km

de pistes cyclables sécurisées

60 POINTS
D'AMÉLIORATION

identifiés sur le réseau de bus actuel



LA CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE, C'EST QUOI ?

La circulation différenciée est un dispositif activé par le Préfet en cas de pic de pollution de l'air. Ce dispositif a pour objet de ralentir l'accumulation des polluants dans l'air lors des épisodes de pollution longs et intenses par l'interdiction de la circulation des véhicules les plus polluants dans une zone définie. Cette restriction de circulation se base sur les certificats de l'air "Crit'air". L'apposition du certificat sur le pare-brise permet aux forces de l'ordre de contrôler les véhicules en circulation lors d'un nouvel épisode de pollution.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les véhicules sont concernés par cette mesure. Le principe de la circulation différenciée est de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants pendant les épisodes de pollution, c'est-à-dire les véhicules équipés des certificats Crit'Air «électrique et hydrogène» et les Crit'Air 1 à 3.

COMMENT S'ÉQUIPER DU CERTIFICAT CRIT'AIR ?

Tous les usagers de la route sont invités à s'équiper de leur certificat en le commandant sur le site internet www.certificat-air.gouv.fr exclusivement (site en langues française, anglaise, allemande et espagnole) pour un coût de 3,67€ (frais de fabrication, de gestion et d'envoi). Attention aux sites frauduleux où la vignette coûte plus cher. Une fois acquis, ce certificat reste valable aussi longtemps qu'il est lisible.

Mise en place de la circulation différenciée lors des pics de pollution...

SUR QUEL PÉRIMÈTRE ?

La circulation différenciée est mise en oeuvre sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier du territoire de la Métropole du Grand Nancy, à l'exception :

- des axes autoroutiers suivants, non concernés dans les deux sens de circulation : A31 A33 A330 au sud de l'échangeur
- des voies d'accès aux quatre parkings-relais. "P+R" Laxou-Sapinière, Nancy-Gentilly, Vandoeuvre-Brabois et Parc des Expositions depuis les sorties d'autoroutes les plus proches, ainsi que sur les itinéraires de retour pour rejoindre les autoroutes depuis les 4 parkings-relais précités.

QUAND ?

La mesure d'urgence sera applicable à partir du 1^{er} juin 2021.

INFORMATION LORS DU DÉCLENCHEMENT

Lors des pics de pollution, la Préfecture et la Métropole informeront la presse et les usagers via un communiqué de presse, ainsi que sur leurs sites internet et leurs réseaux sociaux.

Les habitants peuvent être informés la veille par courriel et/ou SMS du déclenchement de la circulation différenciée sur la Métropole du Grand Nancy. Ce service gratuit du Grand Nancy complète le dispositif d'information de la Préfecture (presse et radios locales, panneaux routiers à messages variables).

Classement Certificat qualité de l'air Voitures particulières

NORME EURO (inscrite sur la carte grise) ou, à défaut, date de 1^{re} immatriculation

Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
Essence et autres	Diesel
Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	
Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011
Euro 2 et 3 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
	Euro 3 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
	Euro 2 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus
Euro 1 et avant	Jusqu'au 31 décembre 1996



COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription au système d'alerte se fait exclusivement via le portail accessible en ligne. Il suffit ensuite de renseigner les champs du formulaire. L'intégration dans la base de donnée du système d'alerte est instantanée dès validation du formulaire.

<https://inscription.cedralis.com/grandnancy-critair>

La Ville du 1/4 d'heure

Repenser l'organisation de la Ville pour la rendre plus sûre, plus durable, plus résiliente, plus attractive, plus innovante, plus solidaire... et restituer du temps aux habitants.



C'est le principe de la "Ville du quart d'heure" conceptualisée par Carlos Moreno, scientifique franco-colombien qui distingue les six grandes fonctions sociales de l'espace urbain: **se loger, se nourrir et accéder aux soins, apprendre et s'épanouir, produire et s'approvisionner.**

Ces fonctions doivent être accessibles en "un quart d'heure" à pied ou en quelques minutes à vélo. À la lumière de ce concept nouveau, la Ville devient un territoire d'expérimentations et d'innovations démocratiques, économiques, sociales et culturelles, etc.

L'approche de la répartition spatiale des lieux de vie prend alors tout son sens pour renouer le lien entre les femmes et les hommes, entre les générations, entre les quartiers... Ce lien qui construit les proximités et donne à la Ville son caractère inédit.

La Ville de Jarville-la-Malgrange ouvre la réflexion pour repenser l'espace public et les aménagements urbains, reconstruire des lieux de vie partagés, redessiner les liaisons entre les quartiers.



DES CHANTIERS MAJEURS À VENIR

TROIS VOIES VERTES

De la Meurthe à ses plaines, du canal à ses chemins de halage, du ruisseau du Fonteno aux sentiers du bois de Renémont ou aux charmes du Domaine de Montaigu, Jarville-la-Malgrange construit son caractère de Ville d'eau et Ville verte. En dessinant trois voies vertes, ces atouts seront renforcés et valorisés pour accroître la qualité environnementale de notre territoire.

La première voie verte pour relier le canal de la Marne au Rhin jusqu'à la route de Mirecourt, passant derrière l'Hôtel de ville suivant l'emprise de l'ancienne voie ferrée, en empruntant le tunnel de la Gare de Jarville-la-Malgrange et longeant les quartiers Sancy et Barrès

La seconde voie verte pour valoriser un corridor écologique le long du ruisseau du Fonteno, celui-ci ayant la particularité d'être à ciel ouvert jusqu'à la rue du Moulin avant de disparaître sous la voie ferrée et le canal pour réapparaître plaines de Meurthe, rue Gabriel Fauré.



La troisième voie verte pour relier les deux autres, le long du canal englobant le mail central du quartier de La Californie qu'il conviendra de déminéraliser pour que les habitants puissent l'investir au travers d'un projet d'appropriation de l'espace public.

Ces trois coulées vertes dessinent une centralité pour mettre en valeur le parc urbain qui prendra place derrière l'Hôtel de Ville et le futur Quartier de L'Écluse.

UN PÔLE MULTIMODAL EN LIEN AVEC LE FER

La Commune a acquis par préemption les anciens locaux de la Gare - Halte ferroviaire. Cette acquisition traduit une volonté politique forte : réhabiliter et revitaliser le quartier Gare en créant un équipement collectif nécessaire à l'organisation, le maintien, l'extension et l'accueil d'activités économiques liées aux services à la population par la création d'un Kiosque citoyen et en développant un atelier vélo participatif. C'est aussi un nœud multimodal qui permet d'être en lien direct avec les mobilités douces (future voie verte du Fonteno), les mobilités ferrées, les liaisons automobiles avec un parking relais, une proximité des lignes structurantes de transports en commun Tempo 2 et C1/C2 et un parking à vélos sécurisé. Ce socle, centré sur les services, l'innovation, la coopération et la multimodalité, s'intègre dans les objectifs du Grenelle des Mobilités initié par la Région Grand-Est, en partenariat avec le Pôle métropolitain du Sillon Lorrain, en collaboration avec l'Etat. Il doit servir de base et être un des éléments constitutifs d'une réflexion plus ample sur son périmètre intégrant les orientations nouvelles en matière de mobilités du futur contrat de plan Etat-Région de 2021-2027.



Tous en selle !



Passionnés ou amateurs, cyclistes confirmés ou intéressés par la pratique du vélo en milieu urbain...

Vous souhaitez acheter un vélo d'occasion, l'entretenir et le réparer facilement avec des conseils avisés ? Vous souhaitez repenser les aménagements cyclables ou proposer des animations autour du vélo ? Participez à créer le premier atelier vélo participatif et solidaire à deux pas de chez vous !

L'association Dynamo et la Ville de Jarville-la-Malgrange vous invitent à "causer" vélo pour partager vos réflexions, propositions et ambitions le **mercredi 14 avril 2021 dès 17H45**.



Pour participer à cette réunion publique en visioconférence :

<https://us02web.zoom.us/j/87087544209>
ID de réunion : 870 8754 4209
Code : 432646

UN ATELIER VÉLO PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE EN QUELQUES MOTS

AUTORÉPARATION

Des outils et conseils pour apprendre à entretenir et réparer son vélo soi-même

RÉEMPLOI

Des vélos d'occasion, des pièces détachées et des équipements à moindres coûts

PROMOTION DU VÉLO

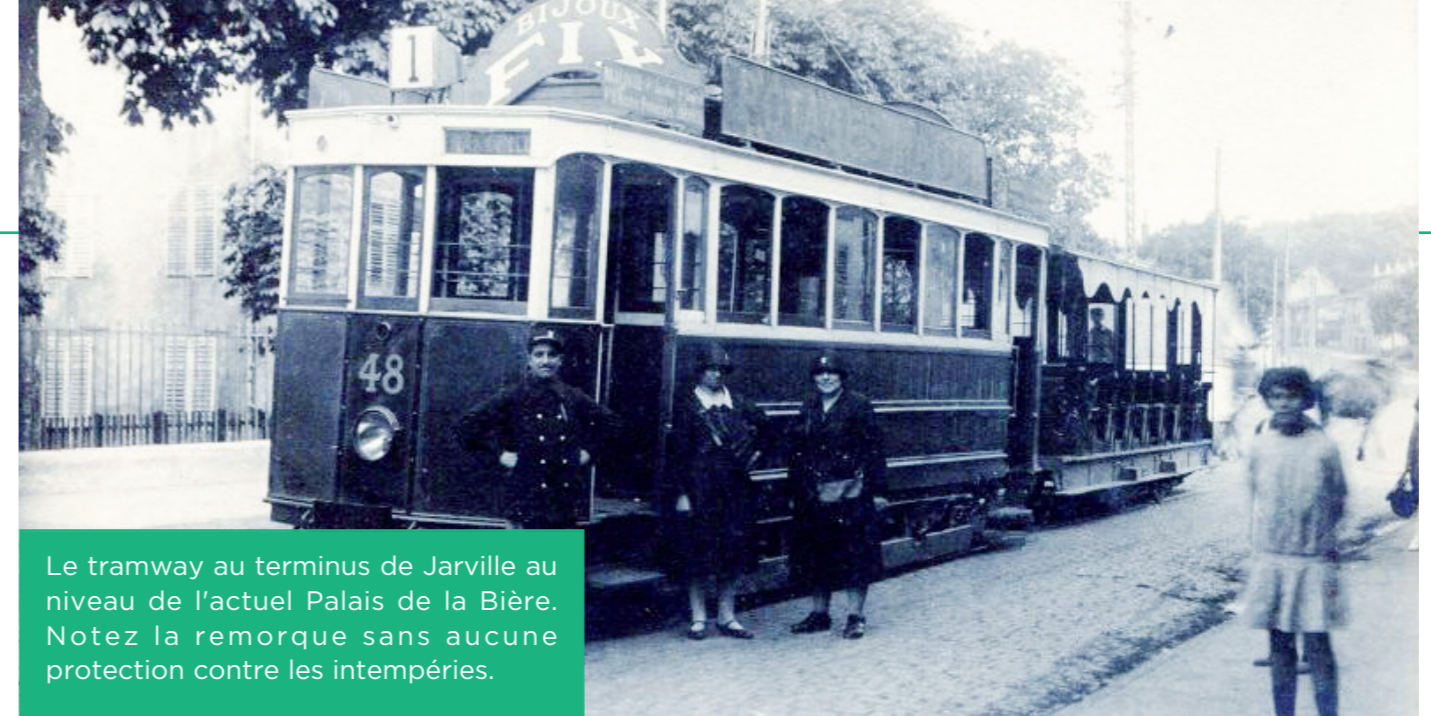
Des manifestations et événements culturels, ludiques et pédagogiques autour de la mécanique, du recyclage, des balades et voyages à vélo...

LIEN SOCIAL

Des moments de partage et de convivialité pour changer de regard sur nos modes de déplacements et promouvoir la pratique du vélo

SOLIDARITÉ

Des prix accessibles, des espaces d'échanges et de rencontres autour de la pratique du vélo ouverte à toutes et tous



Le tramway au terminus de Jarville au niveau de l'actuel Palais de la Bière. Notez la remorque sans aucune protection contre les intempéries.

JADIS... le Tramway à Jarville

Les moyens de transports en commun se développent au 19^{ème} siècle avec l'apparition en zone urbaine de l'omnibus puis du tramway. Si la Ville de Nancy dispose de nombreuses lignes, il n'en est pas de même des communes limitrophes et pour Jarville, la ligne venant de Maxéville s'arrête à l'église de Bonsecours.

Les premiers tramways sont hippomobiles. À partir de 1874, des "voitures tramways" à traction animale (les "tramways à crottin") roulant sur des rails assurent la liaison Maxéville-Bonsecours.

En 1897 la C. G. F. T. (Compagnie Générale Française des Tramways) met en place à Nancy des tramways et décide de prolonger la ligne Maxéville-Bonsecours jusqu'à Jarville sans arrêt intermédiaire entre l'église de Bonsecours et le terminus au niveau de l'actuel Palais de la Bière. Les voies prolongées jusqu'à l'Église de Jarville servent aux manœuvres de retournement.

La mise en activité de la nouvelle ligne est programmée le samedi 26 septembre 1903. Le premier tramway quitte Jarville à 7h30 exactement à la grande joie des habitants. L'opération n'a réussi qu'à moitié car au bout de 300 mètres parcourus, la perche du trolley s'est trouvée trop courte et le contact fut rompu : les voitures ont dû être rentrées par les chevaux !



Notez : la partie blanche sur les poteaux qui indique le lieu d'un arrêt du tramway et à l'arrière (comme à l'avant) du tram le filet de "protection" ancêtre des pare-chocs et les "réclames" car on ne parle pas encore publicité sur la motrice.

Le personnel dénommé "tramino" (par analogie avec les cheminots du chemin de fer) se compose d'un wattman (le conducteur), posté dans à l'avant et sans aucune protection contre les intempéries. En hiver il est équipé d'un manteau de fourrure dénommé "peau de bique". Il est chargé de la bonne marche du véhicule. Le receveur délivre les billets et averti du départ du tramway. Le contrôleur veille au respect des règlements mais la fraude est assez rare.

En 1908, la C. G. F. T. commence la construction d'une usine électrique et de hangars destinés aux tramways suburbains qui desserviront la ligne Jarville-Dombasle. Cette usine est encore partiellement visible puisque constituée des bâtiments mitoyens du cimetière de Jarville à l'entrée de Laneuveville.

Le but est commercial mais aussi intéressé. La Ville de Nancy souhaite un "Nancy grande Ville" qui ferait de Dombasle, Pont-Saint-Vincent et Pompey (autres lignes du réseau suburbain) les faubourgs de la Ville : une idée que reprendront le District, le Grand Nancy et la Métropole...

À Jarville, il faudra attendre le début des années 1950 et les premiers Bus (abréviation de "automobile omnibus" : voiture accessible à tous) pour que le quartier de la Malgrange soit desservi par la ligne 11 à laquelle s'ajoutera la ligne 21.

Le terminus des autobus fut transféré à l'angle des rues Foch-République et l'on donna le nom de "Place des autobus" à la partie située devant l'actuel bureau de Poste. Le 5 juin 1967, le Conseil municipal vota que ce lieu porterait désormais le nom de "Place de la République". La dénomination a disparu ; Jarville qui n'avait pas de Centre n'avait désormais plus de Place...

Sources : Alain FARON / Jarville hier (Lucienne et Évelyne GEOFFROY) / L'Est Républicain sur le site Limédia kiosque.



Bio et fait maison !

DENTIFRICE

INGRÉDIENTS

- 15 g de blanc de Meudon
- 0,6 g savon de Marseille
- 6 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée ou citron
- 0,6 g sel marin
- 1,5 g Xylitol

MATÉRIEL

- petit pot en verre
- bol inox
- balance

PRÉPARATION

Avant de débuter votre préparation, veiller à désinfecter votre matériel (alcool à 70° + huiles essentielles).

Mélanger les différents ingrédients jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux. Mettre votre préparation dans un petit pot en verre

C'EST PRÊT !



JAIME !

UN MODULE DE PADEL A JARVILLE-LA-MALGRANGE

Le TSB JARVILLE enrichit son offre de sport de raquettes avec la création d'un complexe de padel. Quatre terrains seront accessibles dès la prochaine rentrée sportive en août/septembre 2021.

Le lancement de travaux pose la "première pierre" d'une nouvelle aventure sportive que le TSB Jarville a toujours su nourrir avec ses nombreuses performances. En 1996, face à l'absence de terrain de padel en Meurthe-et-Moselle, le TSB Jarville, alors en pleine réflexion sur des pistes de développement, se lance dans le projet qui devient rapidement une évidence. Aujourd'hui, en rendant accessible ce nouvel équipement, le TSB Jarville répond à de nombreux enjeux sportifs et sociétaux.

Julien Muller, Directeur du TSB Jarville et Président de la Fédération nationale de squash ne cache pas sa fierté et son enthousiasme. "Notre objectif est d'allier la possibilité d'une pratique loisir à une pratique professionnelle, comme c'est déjà le cas sur les autres sports de raquettes du club. Nous souhaitons engager les équipes dans les championnats de padel avec l'objectif d'arriver jusqu'aux divisions nationales".

Le T.S.B. Jarville a en effet les moyens de viser le haut du panier ; le club cumule les performances sportives depuis de nombreuses années et ne compte pas s'arrêter là. Avec l'ouverture prochaine d'une section padel c'est littéralement un nouveau terrain de jeu qui s'ouvrira aux adeptes de sport de raquettes.

"Aujourd'hui ceux qui souhaitent pratiquer le padel sont forcés de se rendre jusqu'à Metz, faute d'équipement dans le département. Cette nouvelle structure sera la première de Meurthe-et-Moselle. Les demandes sont déjà très nombreuses".

Le Padel, c'est quoi ?

Mariage parfait entre le tennis et le squash, ce sport s'adapte aussi bien à une pratique intense que familiale. Il se pratique uniquement en double, en plein air comme en intérieur. Les deux équipes s'opposent dans un terrain clos (à l'image du squash) mais attaquent et défendent chacune une moitié de terrain délimitée par un filet (à l'image du tennis).

Origine du Padel

Né en 1969 au Mexique. à l'initiative d'Enrique Corcuera, un homme d'affaires mexicain, qui a créé le premier terrain de Padel dans son jardin à Acapulco. En 1974, un de ses hôtes, le prince Alfonso de Hohenlohe-Langenburg, tombe sous le charme de ce nouveau concept et décide à son retour dans sa ville de Marbella en Espagne, de faire construire des courts. C'est de là que commence la belle histoire de ce sport qui connaît un essor fulgurant en Amérique du Sud puis en Espagne où il est actuellement le sport n°2, devant le tennis.



Le Padel en chiffres

L'activité Padel représente aujourd'hui, près de 9 millions de pratiquants, avec 25 000 terrains répartis dans le monde. L'Argentine et l'Espagne, avec leurs 4 millions et 3 millions de joueurs respectifs, comptabilisent à eux 2, plus de 2/3 des joueurs du monde. Cette activité se développe de plus en plus en France, sous l'égide de la Fédération Française de Tennis, qui rassemble aujourd'hui, plus de 50 000 pratiquants, pour 500 terrains répartis sur l'ensemble du territoire.



Demain Jarville

Se projeter vers l'avenir

Chères Jarvilloises, Chers Jarvillois.

L'adoption du budget primitif 2021 ouvre la voie à un plan pluriannuel d'investissement ambitieux pour engager le projet de ville que vous attendez. Conformément à nos engagements, ce projet sera construit avec la participation active de tous : habitants, acteurs économiques et associatifs, acteurs culturels et sportifs, bailleurs sociaux et partenaires institutionnels pour dessiner la Ville des Proximités.

Jarville-la-Malgrange, Ville des Proximités c'est répondre à la fois à vos aspirations et à l'impératif de développement durable pour une Ville résiliente, par un retour au fondement même de ce qui fait la Ville : l'intensité des interactions sociales. Repenser les aménagements urbains, redessiner les liaisons entre les quartiers, réduire les déplacements quotidiens, changer notre rapport à la nature, renouveler nos modes de vie à l'échelle de notre Ville, etc. deviennent autant d'enjeux à travailler autour de notre patrimoine et des espaces communs, à travers la propriété et la sécurité, le lien social et intergénérationnel...

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, la recherche de rationalisation, d'optimisation et de mutualisation supplante nécessairement la logique d'accumulation. En conséquence, nous devons, dès maintenant, engager une gestion dynamique : valorisation de nos actifs, réduction des charges d'exploitation, cessions ou modernisation de nos équipements publics pour en développer leur potentiel et améliorer leur valeur d'usage. Une action importante a commencé : inventorier les biens immobiliers et équipements, en connaître leur état, les coûts globaux, concevoir des scénarios prospectifs reposant sur des actions possibles par bâtiment, définir des schémas directeurs immobiliers de programmation, mettre aux

normes et anticiper les risques de vétusté des équipements publics, répondre aux nouveaux besoins... Les premiers constats nous montrent qu'il est vraiment temps de mettre en œuvre cette politique car nombre de nos bâtiments sont devenus peu fonctionnels et sont des passoirs énergétiques.

D'autres chantiers s'ouvrent avec "La Fabrik du projet" :

- création du parc urbain de l'Hôtel de Ville et transformation des anciennes emprises ferroviaires en pistes cyclables et cheminements piétons avec la première voie verte reliant le canal de la Marne au Rhin à la route de Mirecourt ;
- lancement d'une réflexion participative sur la création et l'aménagement du Quartier de l'Écluse, premier quartier écologique et solidaire intégrant des logements de haute qualité environnementale, des cellules commerciales de proximité et des projets urbains co-construits avec les habitants et les acteurs du territoire ;
- réalisation de l'étude urbaine pour la transformation de l'Îlot Foch-Renémont en "Quartier culturel créatif" autour de l'Atelier, du Kiosque et du futur immeuble de co-working (Espace Communal Foch) et la renaturation du ruisseau du Fonteno ;
- réflexion autour d'un pôle multimodal dans le quartier Gare avec des usages nouveaux et des mobilités repensées ;
- poursuite de l'optimisation du plan de circulation avec le développement des mobilités douces (extension des Zone 30, piétonisation partielle, etc.) et réflexions autour des modalités de stationnement ;

"La Fabrik du projet", série d'ateliers participatifs ouverts à toutes et à tous, est l'occasion pour chacun et chacune de co-construire la Ville de demain, inventer Demain Jarville.

LES ÉLUS DU GROUPE

**DOMINIQUE ANCEAUX / HENRI BAN / CHRISTINE BRONNER / CATHERINE BUFFET
NICOLLE CAHÉ / MICHEL CARO / CHRISTOPHE CHATEAU / PATRICIA DECAILLOT
NADIA DESFORGES / NATHALIE ESNULT / DANIEL GIACOMETTI / BAPTISTE GUYOMARCH
ROSELINE HÉLOISE / CHRISTIAN KIBAMBA / LOÏC LAURENT / CINDY MANGIN / RENÉ MANGIN
VINCENT MATHERON / JOSETTE PERRIN / LILIANE PETOT / STÉPHANE VIGO / ANNE WUCHER**

Jarville Nouvel Horizon

Chères Jarvilloises, chers Jarvillois,

Dès juillet dernier en début de mandat, nous avons prévu d'assurer des permanences afin de vous recevoir et échanger avec vous.

Nous souhaitons également aller à votre rencontre dans les quartiers de notre commune pour vous écouter.

La crise sanitaire et le dégât des eaux de l'Hôtel de Ville, où les minorités disposent d'un bureau, ont retardé ces possibilités de débattre avec vous.

Au début de cette année, dans le N° du précédent bulletin municipal, au moment des vœux, nous vous faisons part de nos espérances pour la nouvelle année. Sur le plan sanitaire, cela semble se confirmer, même si les prochaines semaines seront encore contraintes (confinement partiel, couvre-feux...). L'arrivée prochaine du printemps et des journées plus douces, le rythme de la vaccination qui s'accélère, la meilleure connaissance de la maladie par les services de santé apparaissent comme des lueurs d'espoir qui nous permettent dorénavant d'envisager le "bout du tunnel".

Nous n'oublions pas les efforts faits par chacun d'entre nous, pour respecter les gestes barrières, qui restent une des clés de la maîtrise de cette pandémie, dont la limitation des contacts, même avec nos proches. Nous saluons à nouveau l'engagement sans faille de l'équipe de soins primaires (ESP) du quartier de la Californie, qui avec d'autres médecins et infirmiers, certains de notre commune, sans oublier les volontaires et bénévoles, a mis en place avec l'appui de la Municipalité, ce centre de vaccination, installé au Kiosque, permettant la vaccination de plus de 3000 personnes en deux mois et demi.

Toutefois, le retour à une vie "normale" ne sera sans doute pas immédiat et il nous faudra rester solidaires et accompagner celles et ceux qui vont être encore en difficultés sur le plan économique et social. Nous pensons à certains de nos concitoyens bien sûr, mais aussi à nos commerces, nos bars et restaurants fermés depuis si longtemps. Sans oublier nos Associations culturelles, sportives et sociales, en "jachère" depuis de longs mois. Vivement que l'on puisse les retrouver !

Durant ces périodes délicates, les collectivités territoriales sont en 1^{ère} ligne et doivent rester solidaires avec les agents pour le maintien des services au public, avec les acteurs économiques et les acteurs de l'emploi (la Mission Locale sur notre commune notamment), avec les acteurs de l'Éducation pour le bien de nos enfants dans les écoles et collèges, avec l'ensemble de la population dont les plus fragiles et les jeunes durement "secoués" par ce triste épisode de la COVID-19.

Il nous faut être confiant aussi vis-à-vis de la Métropole du Grand Nancy, acteur essentiel pour porter le pacte social et républicain, et qui est à une période charnière afin de relever les défis majeurs pour l'avenir de notre territoire : transition écologique, mobilités et transports, économie et emploi, santé et précarité...

De notre côté, nous sommes restés mobilisés, présents, solidaires et attentifs aux actions et propositions de la nouvelle Municipalité. Nous avons su rappeler que le Maire doit être au service de l'ensemble des habitants de la commune et qu'il y avait une manière de dire et faire les choses, pour que les décisions prises soient entendues et acceptées, sans chercher à diviser les Jarvilloises et les Jarvillois.

Les 5 élu(e)s, conseillères et conseillers municipaux, du groupe JARVILLE Nouvel HORIZON restent à votre écoute et à votre disposition.

N'hésitez pas à les joindre

Par tél. 06 71 01 98 58

Par mail : claudedamm@jarville-la-malgrange.fr

LES ÉLUS DU GROUPE

**CLAUDE DAMM / JEAN-CLAUDE DARNE / JEAN-CHRISTOPHE GACHENOT
/ PASCALE LANGARD / CATHERINE POLLI /**

Tous pour Jarville

"Nous sommes prêts", disaient-ils, nous en doutons.

Chères Jarvilloises, chers Jarvillois

Face à ce que certains appellent la "vraie opposition", nous, nous souhaitons apparaître comme une minorité constructive dont la seule ambition est la défense de l'intérêt général des Jarvillois. Loin du tumulte, il est important de vous rappeler notre rôle : Il est de questionner, de contrôler, et le cas échéant de sanctionner les décisions que la majorité porte aux délibérations. Nous relayons vos doléances, nous apportons, lors des commissions municipales, nos propositions en cohérence avec notre programme électoral et enfin nous vous informons. Nous, au sein de "Tous Pour Jarville", travaillons toujours dans le souci de l'intérêt collectif.

Le budget est un bon exemple.

Le Maire fait état de la situation catastrophique des finances de la ville. La situation était connue. Les Jarvillois savent qu'ils payent cher l'image de bâtisseur qu'a voulu se donner son prédécesseur, engageant des investissements rapides et excessifs au regard de la capacité d'autofinancement. Pendant la campagne, mais également au cours du Débat d'Orientation Budgétaire, le Maire s'est engagé, tout au long de la mandature, à ne pas augmenter les taux. Si comme son prédécesseur il revenait sur ses engagements, cela serait pour nous un déni de démocratie. L'attente légitime des électeurs est que le programme annoncé durant la campagne soit réalisé.

En choisissant de ne pas augmenter les taux, la majorité n'a pas choisi la facilité. Il lui faudra en même temps diminuer les dépenses de fonctionnement et trouver des ressources nouvelles propres autres que la fiscalité ou la dotation. Il faudra être innovant, nous les aiderons dans ce sens.

La transition énergétique nous paraît être un des leviers indispensables pour commencer à répondre à cette problématique. Il convient dans un premier temps, de prioriser les investissements qui entraîneront des baisses

importantes de frais de fonctionnement mais on peut aller plus loin. Des communes se sont engagées dans la décarbonisation de l'énergie en équipant les toits des immeubles privés ou HLM de capteurs solaires et en revendant cette énergie aux fournisseurs, tout en indemnisant les propriétaires. Nous considérons que cette solution est bien meilleure que celle envisagée par la majorité, qui consisterait à mettre en place des éoliennes !

La ville doit montrer l'exemple en investissant sur les toits de ses bâtiments ; la mairie, à nouveau en chantier, pourrait être le lancement de cette campagne.

La ville doit plus que jamais inciter et coordonner les initiatives individuelles par un accompagnement des particuliers en favorisant l'ingénierie financière, en créant des groupements d'achats, en coordonnant la maîtrise d'œuvre et en conseillant ou en recourant à des associations.

Nous souhaitons la mise en place de véritables politiques globales, aussi bien à destination des jeunes que des seniors.

Nous souhaitons qu'il soit mis fin à la dégradation de Jarville-la-Malgrange. Nous aimerions voir notre ville plus propre, plus attractive, plus sécurisée. Il faut reconnaître que certaines initiatives ont été prises mais nous rappelons que tous les quartiers ont les mêmes droits. Certaines rues donnent toujours une triste image de la ville.

Entretien des réseaux sociaux pour être médiatique a ses limites ; nous demandons à nouveau davantage d'actions en termes de propreté et de sécurité.

"Nous sommes prêts", disaient-ils, nous en doutons.

LES ÉLUS DU GROUPE

MÉLISSIA COULON / CLAUDE LAVICKA

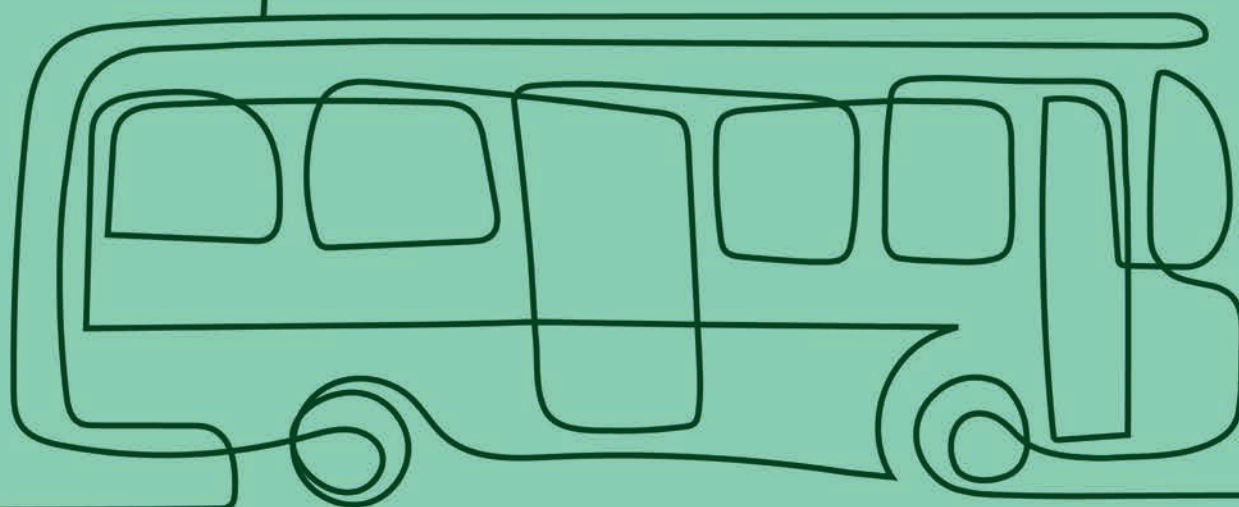
LES WEEK- ENDS GRATUITS

100%

écologique
économique
solidaire

BOUGEZ AUTREMENT !

*Prenez le bus et profitez
de votre journée en toute
tranquillité.*



Plus d'informations sur grandnancy.eu

métropole
GrandNancy